



# **POLITIQUE D'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX**

Avril 2023

---

## TABLE DES MATIÈRES

1 - Objet .....	3
2 - Définitions .....	3
3 - Portée et application.....	3
4 - Principes clés.....	4
5 - Politique .....	4
6 - Processus de sélection .....	5
7 - Révision .....	6
8 - Exceptions .....	6

*Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.*

## 1 - OBJET

L'objectif de la présente politique est d'avoir une compréhension claire et cohérente de la manière dont Wrestling Canada Lutte (WCL) détermine quels événements de lutte nationaux sont nécessaires, qui doit être sanctionné pour accueillir et organiser de tels événements afin d'atteindre les résultats suivants :

- offrir un cadre permettant d'articuler l'objectif, la structure et le calendrier des événements sanctionnés par WCL au Canada;
- déterminer la méthodologie de sélection des groupes qui accueilleront les événements nationaux;
- permettre l'établissement de règlements spécifiques pour chaque type de manifestation nationale, en soulignant les rôles et responsabilités spécifiques de WCL et des comités organisateurs hôtes (COH);
- atténuer et gérer les risques pour WCL;
- renforcer et développer le sport de la lutte et la marque de commerce de WCL;
- permettre l'application de la présente politique.

## 2 - DÉFINITIONS

- **ÉVÉNEMENTS** - Une compétition de lutte dans un ou plusieurs styles de la UWW et dans une ou plusieurs catégories d'âge.
- **COMITÉ ORGANISATEUR HÔTE (COH)** - est le groupe, le club ou l'organisation de personnes qui ont demandé et obtenu le droit d'accueillir un événement particulier à un moment précis. Les COH sont chargés de s'approprier l'événement sous la gouvernance et la supervision de WCL, en tant qu'organisme de sanction, de planifier, de réaliser, de financer, de mettre en oeuvre et de garantir que toutes les exigences, règles et règlements sont respectés.

De plus, les abréviations suivantes sont utilisées dans tout le document :

CA	Le conseil d'administration de WCL
CCÉO	Comité consultatif des événements et d'organisation de WCL
CHP	La coordinatrice de la haute performance de WCL
DLT	Le développement à long terme de WCL
PNCE	Programme national de certification des entraîneurs de WCL
UWW	La United World Wrestling
WCL	Wrestling Canada Lutte

## 3 - PORTÉE ET APPLICATION

Ces exigences s'appliquent à tous les événements nationaux sanctionnés par WCL au Canada. Elles ne s'appliquent pas aux stages d'entraînement, aux activités d'entraînement ou à tout autre événement non sanctionné par WCL.

## 4 - PRINCIPES CLÉS

La politique d'organisation des événements nationaux de WCL est basée sur les principes clés suivants :

- Les différents événements nationaux ont des mandats et des attentes différents, ce qui nécessite des politiques et des réglementations différentes pour chacun d'entre eux.
- La perception de la marque de commerce de la lutte par le public est fortement influencée par la manière dont WCL présente ses événements sanctionnés, ce qui a une influence importante et directe sur le soutien financier que WCL peut recevoir du gouvernement et d'autres intervenants externes.
- Le rôle de WCL est d'assurer la gouvernance et la surveillance des événements nationaux en sanctionnant les COH tiers plutôt que d'entreprendre une approche opérationnelle directe.
- Le rôle du COH est de planifier, de fournir, de financer et d'entreprendre toutes les opérations relatives aux événements nationaux qui leur ont été confiés et sanctionnés par WCL.

## 5 - POLITIQUE

Afin de répondre aux besoins des intervenants de WCL et aux besoins et politiques opérationnels et techniques de WCL, WCL sanctionnera l'organisation des événements nationaux suivants au Canada :

- Les championnats canadiens de lutte sont une compétition annuelle pour les moins de 15 ans (LL-LF-GR-GRF), les moins de 17 ans (LL-LF-GR-GRF) et les moins de 19 ans (LL-LF-GR-GRF), dont le mandat est axé sur la participation de masse, le développement des athlètes et la célébration de la fin de l'année. Cette compétition comprendra quatre (4) jours de compétition (jeudi, vendredi, samedi et dimanche) sur cinq (5) tapis, et elle a lieu chaque année la dernière fin de semaine d'avril. Les exigences spécifiques régissant l'organisation et le fonctionnement de cet événement sont détaillées dans le document approuvé par le conseil d'administration, voir Règles et exigences d'accueil : Championnats canadiens (U19, U17, U15) - [https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-U19-U17-U15-2023\\_F.pdf](https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-U19-U17-U15-2023_F.pdf).
- Les championnats canadiens de lutte (Senior, U20-Junior, U17-Cadet) sont une compétition annuelle pour les seniors, les U20-juniors, les U17-cadets (LL-LF). Son mandat est axé sur la sélection, le classement et la préparation des équipes mondiales et internationales en vue des compétitions internationales. Cette compétition comprendra trois (3) jours de compétition (jeudi, vendredi et samedi) sur quatre (4) tapis, et elle a lieu chaque année la dernière fin de semaine de mai. Les règles régissant l'organisation et le fonctionnement de cet événement sont détaillées dans le règlement d'organisation approuvé par le conseil d'administration, voir Règles et exigences d'accueil : Championnats canadiens (Senior, U20-Junior, U17-Cadet) - [https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-Senior-Junior-Cadet-2023\\_F.pdf](https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-Senior-Junior-Cadet-2023_F.pdf).
- Les championnats canadiens de lutte (U23) pour les moins de 23 ans (LL-LF), les épreuves de sélection mondiale senior non olympiques (LL-LF) et les championnats canadiens de lutte gréco-romaine (Senior, U20-Junior) sont une compétition annuelle. Son mandat est axé sur la sélection, le classement et la préparation des équipes mondiales et internationales en vue des compétitions internationales. Cette compétition comprendra deux (2) jours de compétition (samedi et dimanche)

sur un minimum de deux (2) tapis, et elle a lieu chaque année la dernière fin de semaine de juin. Les règles régissant l'organisation de cet événement sont détaillées dans le règlement d'organisation approuvé par le conseil d'administration, voir Règles et exigences d'accueil : Championnats canadiens (U23) - [https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-U23-Sr-Jr-GR-World-Team-Trials-Sr-non-OL-2023\\_F.pdf](https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Hosting-Regulations-Canadian-Wrestling-Championships-U23-Sr-Jr-GR-World-Team-Trials-Sr-non-OL-2023_F.pdf).

- Les épreuves de sélection de l'équipe canadienne sont une compétition qui a lieu tous les quatre ans dans le groupe d'âge senior pour sélectionner le lutteur canadien désigné pour se qualifier pour la participation aux Jeux Olympiques dans les catégories LL-LLF-GR. Cet événement comprend trois (3) jours de compétition (vendredi, samedi et dimanche) sur un tapis au minimum et se déroule au mois de décembre précédant les Jeux olympiques. Les exigences spécifiques régissant l'organisation et le fonctionnement de cette compétition sont détaillées dans les règles d'organisation approuvées par le conseil d'administration - voir Épreuves de sélection de l'équipe canadienne.
- En plus des manifestations nationales régulières et planifiées ci-dessus, il est périodiquement nécessaire d'organiser des compétitions ad hoc pour faciliter la sélection d'un ou plusieurs athlètes pour une manifestation spécifique. Ces événements se déroulent généralement sur une (1) seule journée, sur un seul tapis. Elles seront organisées et se dérouleront selon les modalités déterminées par le DHP de WCL, à sa seule discrétion, mais dans le cadre des règles d'organisation approuvées par le conseil d'administration - voir *Compétitions ad hoc* (à venir).

## 6 - PROCESSUS DE SÉLECTION

Événement	Processus de sélection	Calendrier de sélection	Fréquence de sélection	Priorités désignées pour la matrice de notation
Championnats canadiens de lutte (U19, U17, U15)	Appel d'offres	Publier un appel d'offres au premier trimestre et prendre une décision au deuxième trimestre des années impaires.	Biennale (tous les 2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité financière</li> <li>• Capacité opérationnelle</li> <li>• Historique d'organisation</li> <li>• Soutien communautaire</li> <li>• Expérience des participants</li> <li>• Legs du patrimoine</li> </ul>
Championnats canadiens de lutte (Senior, U20-Junior, U17-Cadet)	Appel d'offres	Publier un appel d'offres au premier trimestre et prendre une décision au deuxième trimestre des années impaires.	Biennale (tous les 2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité financière</li> <li>• Capacité opérationnelle</li> <li>• Historique d'organisation</li> <li>• Soutien communautaire</li> <li>• Expérience des participants</li> <li>• Legs du patrimoine</li> </ul>

Championnats canadiens de lutte (U23), les épreuves de sélection mondiale senior non olympiques et les championnats canadien de lutte gréco-romaine (Senior, U20-Junior)	Appel d'offres	Publier un appel d'offres au premier trimestre et prendre une décision au deuxième trimestre des années impaires.	Biennale (tous les 2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité financière</li> <li>• Capacité opérationnelle</li> <li>• Historique d'organisation</li> <li>• Soutien communautaire</li> <li>• Expérience des participants</li> <li>• Legs du patrimoine</li> </ul>
Épreuves de sélection de l'équipe canadienne pour la participation aux Jeux Olympiques	Appel d'offres	Publier un appel d'offres dans un délai de 21 mois et prendre une décision 18 mois avant la compétition.	Quadriennale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité financière</li> <li>• Capacité opérationnelle</li> <li>• Historique d'organisation</li> <li>• Soutien communautaire</li> <li>• Expérience des participants</li> <li>• Legs du patrimoine</li> </ul>
Compétition ad hoc	Choix du DHP	Selon les besoins	Selon les besoins	

Pour les événements nécessitant l'utilisation de la méthodologie de l'appel d'offres, WCL lancera un appel d'offres public. On s'attend à ce que toutes les offres soumises soient complètes et conformes aux réglementations ou exigences respectives de la manifestation, telles que prescrites par WCL. Les offres incomplètes ou basées sur une non-conformité aux règlements approuvés par le CA ne seront pas prises en considération. L'EHAC évaluera les offres complètes en utilisant une matrice de notation prédéfinie afin d'identifier le meilleur candidat reflétant les priorités désignées pour chaque événement. Le CCÉO recommandera le meilleur candidat au CA de WCL pour approbation. Une fois approuvée, la manifestation sera officiellement attribuée au COH, et un accord d'accueil officiel sera signé entre WCL et le COH pour la manifestation.

Pour les compétitions ad hoc, le DHP sélectionnera la date, le site et le format de la compétition, en fonction de la politique de l'équipe nationale concernée.

## 7 - RÉVISION

La politique sera révisée périodiquement selon les besoins, mais au moins tous les 4 ans. La prochaine révision obligatoire aura lieu le 31 mars 2027.

## 8 - EXCEPTIONS

Toute exception à cette politique doit être approuvée par le ou la président(e) de CCÉO.